

IMGENIEURS DE L'AGRICULTURE





ONFERENCE - DEBAT

PRESENTEE A L'OCCASION DE LA 3E FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

(28 NOVEMBRE - 10 DECEMBRE 1978)

SUR LE THEME_

" /-) GRICULTURE / EMEGALAISE
ET SES PERSPECTIVES FACE A LA COOPERATION

TECHNIQUE ET FINANCIERE

PAR

MEDOUNE DIENE

DIRECTEUR GENERAL DE LA PRO-DUCTION AGRICOLE

. 701

Mesdames, Messieurs,

Il me revient l'honneur, au nom de l'Association
Sénégalaise des Ingénieurs de l'Agriculture, de vous présenter
l'agriculture sénégalaise. Ce n'est pas sans beaucoup d'hésitations
que j'ai abordé le sujet, qui en soi, peut paraître simple, mais
qui compte tenu de l'auditoire que vous constituez, est assez délicat à présenter. C'est pourquoi, j'en appelle à votre indulgence et
vous demande de bien vouloir considérer cet exposé comme l'introduction à un débat que je souhaite le plus large possible.

Vous me permettrez avant d'aborder le sujet lui-même de rappeler quelques données fondamentales indispensables pour une bonne compréhension des contraintes de notre agriculture.

Le Sénégal est un petit pays de quelques 192 000 km2, à climat tropical caractérisé par l'extence de deux saisons nettement tranchées : une saison sèche qui dure de 8 à 9 mois et une saison humide de 3 à 4 mois.

Ses sols sont pour la plupart des sols ferrugineux tropicaux plus ou moins évolués, caractérisés par leur pauvreté en matières organiques et extrêmement perméables. Dans certains cas cependant, on rencontre des sols argileux hydromorphes plus ou moins aptes aux cultures irriguées.

Les quantités de pluies enregistrées sont annuellement de 350 mm au Nord et Nord-Ouest à 1 000/ 1 500 mm au Sud et Sud-Est.

En matières d'hydrographie de surface, trois fleuves et leurs affluents arrosent le Sénégal mais qui, en raison de l'irrégularité de leur régime, sont sales sur une bonne partie de leur cours pendant certaines périodes de l'année.

Ces conditions ganérales rapidement brossées, montrent combien l'agriculture sanégalaise est difficile, de même que la sorme des efforts qu'il a fallu consentir pour l'amener à son niveau actuel.

A la veille de l'accession du Sénégal à l'Indépendance, son économie était entièrement extravertie, la plupart de ses productions étant orientée vers la satisfaction des besoins de l'économie métropolitaine. Cette situation qui concernait tous les secteurs de l'économie, était particulièrement perceptible au niveau de l'agriculture qui, de par son apport global et de par le nombre d'individus qui en vivaient, constituait l'activité économique principale du pays.

En effet, dans le cadre de la spécialisation des différentes colonies, le secteur agricole sénégalais était organisé de telle sorte que, pour les produits essentiels, c'est-à-dire les produits vivriers, le pays restait entièrement dépendant de l'extérieur, la plupart des produits de grande consommation étant importés de colonies voisines, pour permettre aux agriculteurs locaux de consacrer l'essentiel de leur capacité de travail à l'arachide, matière première indispensable aux industries françaises.

Cette organisation économique, valable certes, dans le cadre du vaste ensemble que constituait l'empire français où une certaine complémentarité, voire une certaine solidarité jouait, ne pouvait plus l'être au niveau des petits ensembles que constituaient les différentes colonies ayant accédé individuellement à la souverraineté internationale.

Aussi, fallait-il, des lors restructurer leurs économies pour les adapter aux besoins locaux. Plusieurs options se présentaient alors aux jeunes Etats nouvellement indépendants.

Le Sénégal, pour ce qui le concerne, a opté pour la voie qui passait par la restructuration de son agriculture en la modernisant, en l'intensifiant et en la diversifiant, ce qui devait permettre d'augmenter progressivement le revenu par capita des Sénégalais et d'amener le pays vers le décollage économique et la société industrielle.

En effet, l'agriculture constitue l'un des secteurs les plus importants, non seulement par le nombre de bras qu'elle occupe (plus de 70 % de la population active actuelle), mais encore et surtout elle constitue le moteur de l'économie nationale, parce que inductrice des secteurs secondaires et tertiaires.

Son développement a été pendant longtemps à l'origine de la réalisation de la plupart des infrastructures de communication d'une part, et d'autre part a également présidé à la naissance des premières installations industrielles.

Ce fait constaté dans le passé, se vérifie encore de nos jours, puisque la plupart des installations industrielles créées au cours de ces dernières années ont eu pour origine la production agricole. Par ailleurs, dans le secteur industriel, les industries orientées vers la fabrication de biens de production agricole, occupent encore une bonne place.

Cette place qu'occupait l'agriculture dans l'économie nationale et notamment son influence sur les autres secteurs d'activité économique ont contribué dès le premier plan de développement économique et social, suite à l'analyse de situation économique du pays, de celle de ses ressources naturelles et de leurs potentialités, de celle des besoins des populations locales, à lui faire accorder la priorité.

Cette priorité accordée au développement du secteur rural en général et au secteur agricole en particulier, a été reconfirmée tout au long des plans successifs de développement économique et social et les actions pour y accéder se sont diversifiées au maximum, en même temps que les objectifs essentiels s'affinaient davantage.

Cette place de l'agriculture a été concrétisée, dans les plans successifs de développement économique par l'attribution de moyens en investissement relativemnt important :

- 9 727 millions de F CFA sur 97,120 millions au Ie Plan, soit 10 %;
- -16 532 millions de F CFA sur 104 647 millions au II.o Plan, soit 15,20 %;
- -33 431,8 millions de F CFA sur 145 410,9 millions au IIIe Plan, soit 23,03 %;
- -47 561 millions de F CFA sur 288 100 millions au IVe Plan, soit 14,63 %.

Et pour ce qui concerne le Ve Plan qui vient de démarrer, les moyens en investissements prévus, sont de même ordre que pour le IVe Plan (48 215 millions). Les objectifs que s'assignait le secteur agricole, compte tenu de la place qui lui a été faite, dans les plans successifs de développement économique et social, étaient de tout mettre en oeuvre :

- 1°) Pour augmenter la production arachidière pour l'accroissement de la productivité à l'unité de surface ;
- 2°) Pour résorber le déficit vivrier régulièrement connu et accéder progressivement à l'autosuffisance alimentaire;
- 3°) Pour diversifier la production agricole afin de réduire les importations de produits agricoles, tout en procurant aux ruraux des revenus nouveaux.

00 en sommes-nous de ces objectifs, est-on en droit de se demander et quels sont les résultats concrets obtenus ?

S'agissant des résultats, bien que les objectifs n'aient pas été entièrement atteints, ceux constatés depuis 1960 et ce, malgré les effets de longues années de sécheresse connues par le Sahel, restent encourageants.

Ainsi, au niveau des paysans, malgré ce que en pensent certains, des progrès importants ont été réalisés sur le plan technique grâce à l'introduction de la culture attelée qui a permis au Sénágal de mieux tirer partie des hivernages déficitaires des années de sécheresses, la plupart des opérations culturales essentielles étant mécanisées et de maintenir sa production à un niveau encore acceptable. Ces progrès techniques actuellement réalisés, permettent dans le sens d'une modernisation plus poussée de notre agriculture, d'envisager de passer vers la motorisation, en introduisant le moteur dans la réalisation de certaines opérations, notarment le traitement de la récolte.

S'agissant des diverses productions, il y a lieu de noter une progression assez sensible sur l'ensemble des cultures.

- . Sur arachide, la moyenne de production sur les 17 années d'indépendance se situe à plus de 000 600 T, malgré des niveaux de récolte particulièrement bas pendant les années de sécheresse. La moyenne pendant les 10 années de sécheresse. La moyenne pendant les 10 années qui ont précédé l'indépendance était aux environs de 70 000 T.
- de 315 000 T, la récolte moyenne de 1960 à 1975 est de 510 000 T.

. En matière de riz, des efforts appréciables ent été faits, mais les résultats restent, malgré tout, assez faibles comparés aux besions du pays. Ces efforts se traduisent par une production annuelle moyenne de 100 640 T de paddy dont 20 % seulement entrent pour l'instant dans les circuits économiques, le reste étant directement autoconsommé par les populations.

S'agissant de la diversification, il faut noter :

- L'introduction de la culture du coton qui a connu un succès éclatant, puisque ayant permis de satisfaire très largement les besoins de l'industrie textile locale, tout en laissant une marge importante pour l'exportation et en autorisant même d'envisager la création de nouvelles unités-industrielles. Le niveau de la production est actuellement de 45 000 T de coton-graine, donnant 15 à 17 000 T de fibres.
- . L'introduction de la canne à sucre avec la création du complexe sucrier de Richard-Toll dont la participation à la satisfaction des besoins en sucre du Sénégal est de plus de 20 000 T par an à l'heure actuelle.
- . L'introduction de la tomate pour la fabrication de concentré de tomate qui grève très lourdement notre balance de paiement.

Les exploitations agricoles en place et les industries installées permettent de mettre sur le marché 2 000 à 5 000 T de concentré pour des besoins globaux de l'ordre de 10 000 T.

. L'introduction de plusieurs espèces fruitières (banane, avocat, ananas, etc...) qui dans quelques années, devront permettre d'arrêter les importations en la matière.

Enfin, il convient de noter le développement important de la production maraîchère orientée non seulement vers la limitation, en attendant de la résorber, de l'importation des légumes dit de grande consommation tels que la pomme de terre et l'oignon, mais encore vers l'exportation de légumes frais vers les pays européens, entraînant ainsi croissent une rentrée de devises assez importantes. Les quantités exportées/régulièrement et ont en 1975/75 atteint 19 250 T, représentant une valeur d'environ 1 000 millions de francs CEA.

Les quelques résultats que voilà, constituent l'illustration des progrès réalisés par notre agriculture. Ils sont cependant dans l'ensemble en-deçà des objectifs optima que l'on s'était assigné dans le secteur. Si pour l'arachide, le niveau actuel de production permet d'envisager de stabiliser son volume à 1 200 000 T, pour les productions céréalières notamment, beaucoup restent à faire, car plus que la satisfaction des besoins immédiats de consemmation, il faut désormais, dans un monde particulièrement préoccupé par le spectre de la famine, rechercher une plus grande sécurité alimentaire par la constitution de réserves alimentaires conséquentes, pour permettre aux populations de traverser les périodes de mauvaises récoltes sans trop de grandes difficultés.

En ce qui concerne les productions débouchant dans une transformation industrielle, toutes les potentialités en la matière n'étant pas exploitées et la marge des besoins locaux à couvrir étant encore très grande, il convient de leur consacrer un effort supplémentaire, pour satisfaire dans des délais raisonnables les besoins de la consommation. C'est le cas de la canne à sucre dont les performances en conditions sénégalaises permettent d'envisager la production de tout le sucre nécessaire au pays. C'est également le cas des tomates industrielles, pour lesquelles les installations industrielles existantes ne peuvent pas permettre de fabriquer tout le concentré nécessaire aux ménages.

S'agissant du riz, le niveau des importations actuelles (plus de 200 000 T de riz blanc, soit un peu plus de 350 000 T de paddy) doit nous obliger à redoubler d'efforts de production en la matière, surtout que le prix du riz à l'importation connaît des hausses très importantes depuis quelques années.

Pour les mils et sorghos, l'effort complémentaire à réaliser portera essentiellement sur l'amélioration de la productivité, l'amélioration de la commercialisation, du stockage et aussi sur la transformation.

Comme vous le voyez donc, l'agriculture sénégalaise a fait des progrès notables depuis l'accession du pays à l'indépendance, mais elle recêle encore de nombreux points faibles dont le principal est sans contexte, sa vulnérabilité.

En effet, elle est encore, presque entièrement dépendante du régime des pluies qui est tellement capricieux et irrégulier que les écarts de production d'une année à l'autre sont extrêmement important.

C'est pourquoi, il importe que tout soit mis en oeuvre pour sécuriser et stabiliser autant que faire se peut, la production.

Dans te cadre, sont entrepris, à l'heure actuelle, tant au niveau national que sous-régional, de gros effotts pour ouvrir à l'irrigation le maximum de terres possibles. C'est dans ce contexte que se situent les projets de réalisation de différents barrages sur l'ensemble des cours d'eau du pays, barrages d'intérêt national ou sous-régional. C'est également dans ce contexte que se situent, les études actuelles des voies et moyens les plus appropriés pour exploiter les ressources en eaux des sous-sols du pays.

Autant d'opérations qu'il n'est permis d'envisager de réaliser que dans le cadre d'une coopération technique et financière internationale.

Un autre point faible de notre agriculture est son caractère, je dirai, contradictoire. En effet, alors que l'économie de marché s'installe progressivement dans nos pays, certaines de nos productions restent encore maintenues au niveau de produits de subsistance, ce qui ne permet guêre de réaliser certains de nos grands objectifs. C'est le cas notamment des productions alimentaires qui ne pourront connaître d'augmentation sensible et permettre d'accèder à l'autosuffisance alimentaire que lorsque le paysan ne produira plus que pour acheter.

.../

Pour ce faire une politique cohérente de commercialisation de toute les productions, devra être mise au point, politique qui ne sera viable que sous- tendue par la réalisation d'infrastructure de stockage adéquate et l'installation d'industrie de transformation.

A ce niveau, vous me permettrez de faire une petite dégression sur la transformation de nos produits qui, selon nous devrait pouvoir se diversifier au maximum. Ainsi, pour l'arachide, la question que l'on peut se poser est de savoir si l'on tire le meilleur profit en la transformant . simplement en huile et tourteaux. N'existe-t-il pas d'autres utilisations possibles qui permettent, sinon de mieux valoriser notre production arachidière, au moins de diversifier son utilisation pour en faciliter le placement à des conditions encore rémunérateurs ? Des beurres ou des pâtes d'arachide, qui sont l'objet de forte consommation dans bon nombre de pays, ne pourraient-ils pas être fait à partir de la production sénégalaise à des conditions de compétitivité assez favorables ?

D'autres formes d'utilisation de l'arachide notamment dans la confiserie sont également réalisables à des conditions

économiques plus favorables que dans certains pays développés utilisateurs, compte tenu du code sénégalais des investissements, du coût de la main d'oeuvre et surtout de la disponibilité des matières premières.

Pour les autres productions, telles que les légumes, existent également de nombreuses possibilités, quand on pense aux déperditions enregistrées chaque année soit en raison des difficultés d'accès aux marchés extérieurs, soit que les produits ne satisfont pas aux normes de qualité permettant leur commercialisation en frais.

Ce sont là, autant de domaines, et il en existe de similaire pour les autres productions qu'il doit être possible d'explorer au profit de l'agriculture sénégalaise et fout promoteur éventuel.

En fermant la parenthèse, sur les problèmes de transformation, je voudrais dans ce qui suit, en rappelant que les grandes orientations restent toujours, l'intensification, la diversification de nos productions, faire une mention spéciale des projets que l'on se propose de mettre en oeuvre sur le moyen terme et sur lesquels, une coopération technique et financière pourrait s'installer.

Il s'agit:

- de grands aménagements hydroagricoles réalisables immédiatement dans le contexte du regime notamment du Fleuve Sénégal aux fins de culture de céréales, dont le riz et de culture de type industriel. De nombreux périmètres, dont Nianga, Demet, Saldé Walla, Matam, soit environ 20 000 Ha, ont déjà fait l'objet d'études assez avancées pour permettre leur réalisation à brève échéance.

Des périmètres similaires existent également tout au long de la Gambie et les cours d'eau de Casamance, mais leur exploitation reste conditionnée, dans la plupart des cas, par la mise en place préalable de barrage.

- Des périmètres privilégiés par leurs conditions naturelles pour installer des productions de rapport existent également et leur mise en exploitation pourrait bien se concevoir dans le cadre d'une coopération appropriée.
- De certaines cultures pour lesquelles, les potentialités du Sénégal sont réels, mais leurs exploitations paraissent limitées par la grande compétition internationale. C'est le cas

du soja qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, mais que l'on pourrait envisager de cultiver dans le cadre d'accord précis, assurant à la fois des prix intéressants à la production, la transformation sur place et un marché garanti.

Je ne saurais terminer cet exposé sans faire une mention spéciale de la motorisation qui vient à l'esprit de tout un chacun quand on parle d'intensification de la production agricole. Elle est concevable et rentre parfaitement dans nos préoccupations, mais appelle un grand discernement dans son utilisation. En effet notre agriculture est encore assez pauvre et ne semble quère permettre de rentabiliser facilement le tracteur conventionnel que dans le cas d'exploitation de dimensions relativement importantes, ce que l'on trouve que très rarement dans notre pays, ou dans le cadre d'une utilisation collective par les communautés bien constituées. Ainsi, s'orientons- nous actuellement vers la motorisation intermédiaire qui nécessite la petite puissance qui tout en permettant de rompre certains goulots d'étranglement constatés dans les calendriers culturaux, aident à résoudre certains problèmes qui se posent à l'intérieur des exploitations (exhaures, mouture etc...) Par ailleurs un besoin pressant se fait sentir s'agissant du traitement des récoltes au niveau de l'exploitation, traitement qu'il semble difficile de réaliser avec du matériel de petite puissance. Il s'agit là également de domaine qu'il est possible d'envisager d'exploiter

assez rapidement pour permettre à notre agriculture de faire encore un pas en avant.

Sans prétendre épuiser le sujet, et pour permettre l'instauration de débat assez ouvert, je m'en arrête volontairement là en rappelant qu'il existe des possibilités de coopération technique et financière dans le cadre :

- de l'exploitation de certaines terres
- de la transformation de produits existant ou susceptibles d'être cultivées
- dans le domaine de l'équipement tant en ce qui concerne les matériels d'irrigation, les équipements agricoles etc...

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions que ce bref exposé aura suscité de votre part.

Je vous remercie.

